

FOCUS VANNES

LA CHAPELLE SAINT-YVES



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

LES NEPÈNES CHRONOLOGIQUES

1574

Création du premier collège de Vannes et construction de la chapelle initiale orientée à l'est.

1630

La Compagnie de Jésus prend en charge le collège Saint-Yves.

1660

Malgré des travaux en 1646, la chapelle reste vétuste et trop étroite. La décision d'une nouvelle construction est prise.

27 septembre 1661

Pose de la première pierre. L'édifice orienté nord-sud pour des raisons de place, adoptera les plans des constructions jésuites. Les travaux sont suivis par l'architecte jésuite Charles Turmel de Quimper.

1679

Achèvement de la façade, du portail, et de la voûte du chœur par l'architecte Jean Caillot de Vannes.

1681

Achèvement des voûtes (nef et croisées) confié à l'architecte Mathurin Bussonière de Nantes.

1685

Réalisation du maître-autel puis du retable à trois pans du maître-sculpteur et architecte nantais Jean Boffrand, dans un ensemble en marbre et calcaire aux décors floraux avec ouverture de deux accès latéraux.

1729

De nouveaux travaux sont nécessaires sur la charpente du dôme et des croisées de l'église.

1762

Le Parlement de Bretagne expulse la Compagnie de Jésus. Dans toute la France, les collèges jésuites ferment. L'administration du collège Saint-Yves est désormais assurée par un bureau associant la ville, l'évêque et les autorités judiciaires.

1929

Inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques

1967

Le retable réalisé par Boffrand est classé Monument historique un titre des objets mobiliers.

1991

Par sécurité, l'édifice est fermé au public.

2018

Aggravation inquiétante conduit à poser des étais afin d'éviter l'effondrement et établir la programmation des travaux.

2019-2021

Lancement du projet de restauration qui dure deux ans.

Juin 2021

Demande de classement de la chapelle Saint-Yves au titre des Monuments historiques (en cours).

Janvier 2022

Réouverture. L'édifice peut retrouver ses destinations cultuelles et culturelles.





INTRODUCTION

La chapelle Saint-Yves de Vannes, construite au 17^e siècle, est reconnue comme étant un des bâtiments majeurs de l'architecture jésuite de Bretagne. L'édifice est très représentatif de cette architecture avec une façade plaquée sur une nef unique voûtée de pierre, des bras de transept peu saillants, une coupole en pierre à la croisée, un intérieur sobre, largement éclairé et focalisé sur un retable richement décoré. En raison de ses qualités patrimoniales, l'édifice inscrit à l'Inventaire supplémentaire en 1929 est aujourd'hui classé Monument historique. Son retable l'est aussi depuis 1967 au titre des objets mobiliers.

C'est à la suite de l'apparition de problèmes structurels préoccupants que l'édifice a été fermé au public en 1991. Une inquiétante aggravation de son état en 2018 a entraîné la mise en place urgente d'imposants étais afin d'éviter son effondrement et la programmation de travaux de restauration destinés à rouvrir l'édifice en toute sécurité après 30 ans de fermeture.

Depuis sa restauration, le lieu a retrouvé sa vocation initiale et est aussi destiné à des activités culturelles et pédagogiques, liées, entre autres, à l'enseignement du chant.

**Couverture
& Ci-contre :**
Chapelle Saint-Yves



Décor armoriés du retable avec à gauche, l'hermine passante de la ville à côté d'une couronne feuillagée et à droite les armoiries du pape Léon XIII (1878-1903) à côté de celles de l'évêque Amédée-Jean-Baptiste Latieule (1898-1903)

LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE DU COLLÈGE JÉSUITE DE VANNES : UN MODÈLE PARISIEN & UN ARCHITECTE FINISTERIEN

LA PREMIÈRE CHAPELLE DU COLLÈGE

Le premier collège de Vannes est créé en avril 1574. Sa construction commence sur une propriété, avec cour et jardins, donnée au Corps de la ville de Vannes par le seigneur du Pé, Jean Briçon et son épouse Anne Desprez, de la paroisse de Bohal. Cette maison est située près de la porte Saint-Yves des remparts de la cité, face à la place dite du Marché (Marcheix). Toutefois, le don de Briçon réalisé en novembre 1575 doit être complété en juin 1577 par celui d'une seconde maison, dite Maison Queron car la place manque pour l'installation des premiers bâtiments, déjà en construction. C'est René d'Arradon, seigneur de Kerdréan, Quinipily et de la Grandville, qui donne celle-ci.

C'est grâce à l'accord du 9 décembre de Louis de La Haye, évêque, et à ces dons que la création du premier collège Saint-Yves et sa chapelle est rendue possible en 1579. Le sieur d'Arradon, capitaine gouverneur de la ville et chevalier de l'ordre royal de Saint-Michel, va également fournir chênes provenant de ses forêts pour construire les nouveaux bâtiments. La chapelle sera placée sous le vocable de la Vierge et l'évêque attribue une partie des dîmes des paroisses de Quistinic et Saint-Avé, pour permettre le financement courant du collège.



Façade de l'ancien collège de Vannes détruit en 1885. Archives municipales de Vannes.



Lettres patentes pour l'établissement des jésuites par Louis XIII données à Lyon en août 1630. Archives départementales du Morbihan.

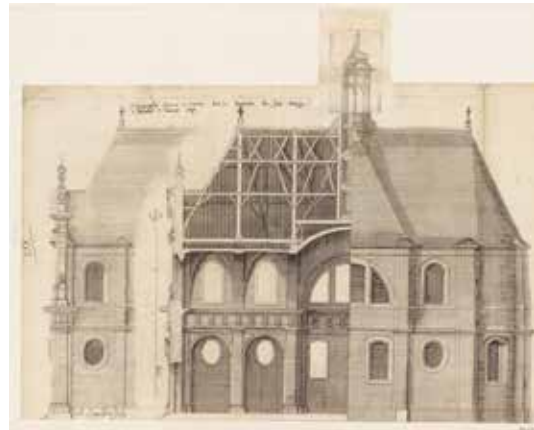
En sa qualité de donateur et de fondateur, René d'Arradon va faire état de ses blasons, notamment sur le portail d'entrée, afin que tout un chacun sache que c'est grâce à lui et sa famille, que la construction a été rendue possible. L'acte de don de 1577 précise ainsi que ses armes seront également placées dans les vitres de la chapelle, au *"plus haut et esminent lieu après le seigneur féodal."* Les armes de René d'Arradon sont également placées dans la salle principale du bâtiment du collège. Des messes seront dites pour sa famille dans la chapelle.

Cette première chapelle, assez basse, est placée à l'entrée du collège avec un chevet à l'est, selon l'orientation classique. L'édifice est rectangulaire, sur une longueur de 20 mètres et une largeur de 7 avec un chevet plat percé d'une baie. La porte principale, au sud, avec un porche en bois, donne sur la place du marché, tandis que l'édifice est accessible depuis le collège, par une porte réservée aux collégiens et une seconde au clergé. Trois baies sur châssis de bois, sur chaque mur gouttereau, éclairent l'édifice. La voûte de l'édifice est lambrissée et un petit clocher avec dôme est placé sur la charpente.

► Les Jésuites à Vannes

Le 7 mai 1629, la communauté de la ville de Vannes confie la direction du collège aux Pères jésuites, après plusieurs contacts avec cet ordre, pour améliorer les conditions et le niveau d'enseignement. Cette assemblée est présidée par le duc de Brissac, gouverneur de Bretagne. Cette décision intervient après l'approbation de l'évêque de Vannes, Sébastien de Rosmadec, afin que les jésuites puissent faire *"lecture, régler les mœurs et enseigner soigneusement les jeunes enfants qui leur sont mis entre mains."* En août 1630, Louis XIII confirme cette décision de la ville par lettre enregistrée au Parlement de Bretagne.

Les premiers travaux réalisés par les jésuites concernent le logis principal, avec notamment les charpentes qui nécessitent l'abatage de 66 chênes en juin 1631, provenant des bois de Jean de Lavardin, sieur du Guernic de Plescop. En 1636, Jean Beslin charpentier, Olivier Loger et Jean Tabourdel, tous deux menuisiers, réalisent des travaux sur les planchers du grand logis et la création de 16 chambres. Des travaux de charpente se poursuivent en 1642 et Pierre, comte de Lannion et baron du Vieux-Chastel, gouverneur de Vannes et Auray, donnent vingt pieds d'arbre de chêne. Ce bois vient de la propriété de Quinipily, héritage de son épouse, fille de René d'Arradon.



Élévations et coupes de l'église du Noviciat de Paris, par Antoine Le Pautre, 1640. Bibliothèque Nationale de France.

Malgré d'autres travaux réalisés vers 1646, l'état de la chapelle se dégrade. Le 3 septembre 1660, Claude de Francheville, premier magistrat du siège présidial de Vannes, réalise le constat suivant en compagnie du recteur du collège et de son procureur, Jean Hay de la Motte : *"depuis leur établissement audit collège, ils n'ont eu pour église qu'une petite chapelle mal située et trop petite, si bien qu'aux jours de dimanches et festes, quantité de personnes qui désirent pratiquer la dévotion et participer aux bonnes œuvres et actions pieuses ne peuvent avoir place ny entrée dans la dicte chapelle à leur très grand regret, se trouvant obligé d'estre hors icelle pendant les sermons et services divins."*

La chapelle est également vétuste et des étais ont dû être installés en plusieurs endroits. Le procès-verbal de l'état de la chapelle est réalisé par François Cosnier, architecte de Vannes, et Guillaume Gourvil, tailleur de pierres.

QUEL MODÈLE POUR LA NOUVELLE ÉGLISE ?

L'architecture jésuite, apparue au lendemain du concile de Trente, est d'abord destinée à transmettre la Foi selon les règles des fondateurs de la compagnie. La quasi-totalité des constructions de celle-ci prennent modèle sur l'église du Gesù, par Barrozio de Vignole Giacomo Della Porta. Généralement, l'édifice est composé d'une façade à deux ou trois niveaux et d'une nef unique avec transept inscrit. Le chœur offre des dimensions réduites, autour du maître-autel et il existe un *jubé* (tribune) - pas de jubé de ce type après le concile de Trente. C'est la tribune au-dessus de l'entrée. C'est une architecture fonctionnelle, destinée d'abord à la prédication, avec de grandes baies à verres blancs et en plein cintre qui éclairent nef, tribune et galeries. Soumis à l'approbation de la Curie générale de la Compagnie à Rome, chaque édifice, par une certaine variété, démontre que les Pères s'adaptent également aux régions et pays d'implantation. Vannes dépend du provincialat jésuite de Paris et son projet ne figure pas aux archives de la Curie. Toutefois, le modèle peut être identifié et attribué, même si l'édifice original a disparu. Il s'agit de la chapelle du Noviciat des jésuites de Paris, construit sur les plans de l'architecte de la Compagnie, Etienne Martellange. Né en 1591, il domine les réalisations architecturales des Pères en



Façade sud



Porte d'entrée de la chapelle

France avec la construction de huit maisons ou des collèges, dont ceux de La Flèche, Dijon ou Roanne. Pour le chantier du Noviciat de Paris, il collabore avec deux autres architectes de l'ordre : François Derand, jésuite Lorrain et Charles Turmel, disciple de ce dernier et originaire de l'évêché de Quimper. Si c'est Martellange qui dessine en 1630 le plan de la chapelle du Noviciat, dont les travaux sont financés par le surintendant Sublet de Noyers, c'est François Derand qui suit la réalisation des travaux jusqu'en 1638. Il dessine et conçoit la façade. Turmel lui succède pour cette tâche jusqu'en 1642, date de la consécration de la chapelle parisienne. La nouvelle chapelle marque les esprits car l'architecte Antoine Le Paultre réalise dès 1640 de nombreux relevés et coupes de la chapelle, ce qui nous donne un idée précise de l'état achevé.

Si on compare avec l'édifice vannetais, les similitudes sont très nombreuses. Outre des dimensions quasi-identiques, la variante principale est celle d'une nef plus étroite pour Vannes, sans travées mais avec six chapelles latérales en abside, deux dans le chœur et quatre plus petites dans la nef. Ce type de nef évite la construction de colonnes et de voûtes de travées, comme pour Paris. Elle rend plus simple et rapide, moins coûteuse, la mise en œuvre avec un transept peu saillant.

Elle ne nécessite pas non plus de baies et oculi sur partie basse rendue aveugle, contrairement au Noviciat.

Comme pour ce dernier, la façade de l'ouvrage vannetais est à deux niveaux décorés de pilastres doriques puis ioniques. Au premier, la porte est surmontée d'un fronton triangulaire, mais les deux niches de la chapelle parisienne n'ont pas été reprises ici. La grande baie du second niveau, qui éclaire la tribune diffère également à Vannes. Le fronton circulaire du Noviciat a été remplacé par un médaillon sculpté représentant la Vierge et l'Enfant avec l'inscription "*Fundavit eam altissimus.*" Le grand fronton surbaissé sommital contient dans les deux cas le monogramme IHS accompagné de deux guirlandes. À Vannes, les ailerons à volutes de la façade de Derand, de part et d'autre du second niveau, n'ont pas été repris. Dans les deux cas, la croisée des transepts est recouverte d'une coupole surbaissée aveugle, dont le dôme est surmonté par un clocheton sur charpente.



Façade sud, fronton surbaissé et monogramme IHS



Détail médaillon sculpté

Ces variantes bretonnes sont liées au projet d'un troisième architecte qui pourrait être Charles Turmel. Il est élève et collaborateur de Martellange à Orléans, puis de Derand sur les chantiers rennais et parisiens. Après le décès de ces deux mentors, il est qualifié "*d'architectus*" et non plus de "*praefectus fabricae*" (directeur de travaux). Selon les catalogues jésuites, il est présent à Vannes de 1657 à 1659, puis à partir de 1662 au début de la construction de la nouvelle église qui débute fin 1661. Il y remplit différentes fonctions, dont celle de préposé aux nouvelles constructions, jusqu'en 1667.

À cette date, il est appelé à Quimper pour la construction de la nouvelle église des jésuites. Ici aussi, il s'inspire du Noviciat de Paris, dont les plans sont annexés à la convention entre les Pères et la Communauté de ville de Quimper en 1666. La chapelle de Quimper ne sera achevée qu'en 1748, mais sa façade de granit et le plan général démontrent que Turmel a repris ici son adaptation vannetaise du Noviciat. Jusqu'à la date de son décès en 1675, Charles Turmel a sans doute continué de suivre le chantier vannetais, bien que résidant à Quimper, chantier qui sera repris par d'autres architectes laïcs, à partir de 1678.

LA NOUVELLE ÉGLISE DU COLLÈGE : UN CHANTIER DE LONGUE HALEINE

C'est suite à cet état de lieux de septembre 1660 que les Pères Jésuites entament la construction d'une nouvelle église, très rapidement puisque la première pierre est posée le 27 septembre 1661. La cérémonie est présidée par Guillaume Le Galloys, chanoine théologal de la cathédrale Saint-Pierre, Charles de Rosmadec, évêque de Vannes, Guillaume Bigarré, syndic de Vannes et Jean Hay de la Motte, procureur du collège, ainsi que Denis Thierry, recteur. La nouvelle église sera placée sous le double vocable de la Vierge Marie de Bethléem et de saint Yves.

Elle sera construite avec un chevet au nord, car le collège est enclavé et l'entrée principale du nouvel édifice doit pouvoir se faire depuis la place du Marché. Pour disposer d'une surface assez importante, le collège doit faire l'acquisition d'un logis, avec cour et jardin, appartenant à Pierre Perrel, procureur au présidial et à son épouse Marie Le Gal. Cette acquisition, réalisée dès août 1655, démontre que les jésuites avaient commencé à mettre en place assez tôt ce projet de construction.



Vue nord-ouest de la chapelle : tour nord et clocheton



Acte de fondation de l'église, 1661. Archives départementales du Morbihan.



Cénotaphe créé à la mémoire des fondateurs de la Retraite

Outre les dîmes des paroisses de Quistinic et Saint-Avé octroyées dès leur arrivée, les Pères Jésuites disposent également des revenus de la propriété du domaine de Lestrenic (Séné), ancien manoir ducal qui est donné par Louis XIII en 1634. Toutefois, le projet de la nouvelle église nécessite des fonds importants et son délai total de réalisation, de 1661 à 1684, soit 23 ans, permettent de supposer qu'il se réalise au fil des dons et non pas grâce à une somme récoltée au préalable. Catherine de Francheville, née au château de Truscat en 1620 et fondatrice de la communauté des Sœurs de la Retraite à Vannes, est souvent citée comme une donatrice importante. Toutefois, aucun document ne vient étayer sa générosité. Néanmoins, elle bénéficie le 24 novembre 1659, d'une déclaration de prières et de mérites par Goswinus Nickel, général de la Compagnie de Jésus, et les jésuites obtiennent à sa mort en 1689 que son cœur soit déposé dans la nouvelle église.

► Cénotaphe des cœurs de Catherine de Francheville et du père Huby

Dans une des deux chapelles latérales en abside du chœur se trouve le petit monument élevé à la fin du 19^e siècle pour rappeler l'emplacement des cœurs de Catherine de Francheville et du père Huby, retrouvés en 1898. Si nous savons que le cœur de la première fut donné aux jésuites après sa mort, celui du père jésuite Huby fut d'après la tradition caché dans la chapelle du collège pendant la Révolution. L'un et l'autre seront transférés dans la chapelle de la Retraite, suite à la demande officielle faite au maire par la supérieure générale des filles de la Sainte-Vierge.

Dès le 12 novembre 1661, onze arbres sont acquis auprès de Pierre Bayon, maître jardinier, sans doute pour la réalisation des échafaudages et étalements nécessaires à la construction. La sacristie a été d'abord construite au nord. En juin 1669, le chantier de l'église a déjà bien avancé. Elle mesure 100 pieds de long sur 28 pieds de large et les murs sont déjà élevés de 10 mètres environ. Un document, non daté (peut-être de la plume de Turmel) précise les dimensions exactes de la croisée, des trois travées de la nef, ainsi que celles de la tribune, donnant un prix total de 2 000 livres. Toutefois, il ne peut pas s'agir du coût total de la construction, mais peut-être simplement de celui des matériaux. Les commandes de pierre calcaire



Pierre de fondation de la chapelle, 1661



Détail de l'église des jésuites avec son clocher dans *Vue de la ville épiscopale de Vannes (depuis le port)*, par Paul de Robien, vers 1750, encre et lavis. Archives départementales du Morbihan.

de construction se succèdent, dont huit cent pieds de pierre de Taillebourg en septembre 1671. A partir de mai 1672, ce matériau, dit tuffeau et sans doute utilisé pour les parements et sculptures intérieurs, provient désormais de la région de Saumur. Il est commandé à Berfin, marchand de Nantes par le père Louis de Goulaine, nouveau recteur. Le transport est réalisé depuis Nantes par des maîtres de barque de Séné, Pénerf, Rhuy ou de l'île aux Moines et les pierres calibrées arrivent au port de Vannes. La chaux nécessaire provient de la presqu'île de Rhuy, comme pour l'essentiel des grands chantiers vannetais depuis le 15^e siècle.

En 1678, l'église est sans doute achevée en grande partie et couverte, trois années après le décès de Turmel. En effet, c'est en novembre 1678, que Mathias de la Bourdonnaye, recteur, passe un contrat avec Jean Caillot, architecte demeurant à Saint-Patern, pour l'achèvement du portail et de la façade de l'église. Il remet à ce dernier un dessin pour cette réalisation, signé des deux parties, qui offre sans doute une variante au projet de Turmel. En effet, le recteur souhaite que la porte de la façade sur rue soit agrandie et qu'une corniche soit façonnée sous le vitrail, le tout réalisé en pierre de Taillebourg. Il fournit également tous les matériaux à l'architecte et également les échafaudages intérieurs et extérieurs, charge à l'architecte d'engager les artisans nécessaires.

L'architecte doit également réaliser la voûte depuis le pignon du chevet en cul-de-four jusqu'aux piliers de la croisée, soit l'ensemble du chœur, ce qui démontre que l'édifice est couvert. Toutefois ici, il devra fournir les matériaux et faire à ses frais les cintres pour former les voûtes, même si le bois est fourni par le recteur.

Le prix total est de 2 600 livres, dont 2 000 de matériaux et le chantier devra être achevé pour le jour de Noël 1679. Toutefois, le marché n'est clos qu'en juillet 1681 et un total de 3 850 livres est versé à Caillot. C'est sans doute en raison du retard pris par l'architecte vannetais et du surcoût des travaux, que ceux-ci sont désormais confiés en avril 1681 à l'architecte et maître-maçon Mathurin Bussonnière, de Nantes. Ce dernier, de la paroisse Saint-Léonard a à son actif la construction de l'hôpital de la ville. Il passe contrat avec les jésuites pour l'achèvement de la voûte de l'église, c'est-à-dire les croisées et l'ensemble de la nef jusqu'à la tribune, qui domine l'entrée principale. Le montant du marché est de 5 000 livres qui démarre le mois suivant. Pour s'assurer de la présence de l'architecte, celui-ci est logé sur place avec sa famille. L'architecte reçoit son dernier paiement pour chantier bouclé le 29 août 1682.



Nef et tribune au dessus de l'entrée



Choeur et retable

L'édifice est achevé, à l'exception de l'autel majeur, soit un chantier de 21 ans contre 11 pour son modèle parisien. Toutefois, en 1726, de nouveaux travaux sont déjà nécessaires sur la charpente du dôme et des croisées de l'église. Cette phase de construction du chantier, sans doute mal dirigée, correspond probablement à l'absence d'architecte, après le décès de Turmel. Provoquant des poussées notamment sur les murs orientaux de l'église, la communauté de ville mandate Olivier Delourme, architecte vannetais qui établit le constat et les réparations de charpente, pour la somme de 5 000 livres. Financés en partie par les octrois de la ville, des travaux de la charpente du dôme sont effectués par Joseph Bousseau, charpentier de Vannes, début 1729, sous la direction de Delourme.

LE DÉCOR DE L'ÉGLISE JÉSUIITE : L'AUTEL MAJEUR ET LES TABLEUX

Dernière phase du chantier, la construction de cet autel est dominée par la personne de Claude, comte de Lannion et baron du Vieux-Châtel, Camors, Quinipily et Malestroit. Le gouverneur des châteaux de Vannes et Auray donne en janvier 1684 la somme totale de 3 000 livres pour la réalisation de cet autel. Ce don ne se fait évidemment pas sans contreparties, prévues dès 1680. En sa qualité de descendant des Arradon fondateurs et celle de mécène, Claude de Lannion souhaite que ses armes et celles de son épouse, Françoise de Belligant soient présentes des deux côtés de l'autel et qu'un tombeau soit construit à gauche de l'autel, avec une inscription. Ces armes seront également placées sur la grande porte de l'église, ainsi qu'un banc près du chœur, réservé à sa famille.

► Le retable

François Cosnier, architecte de Vannes, réalise un premier projet pour les Jésuites. Le retable à trois pans, qui n'obligerait pas à supprimer une partie de la grande corniche du chevet. Son projet n'est pas retenu et on lui préfère celui du maître-sculpteur et architecte Jean Boffrand de Nantes, avec lequel un contrat est passé le 17 mars 1684. Comme Bussonière, il réside dans la paroisse de Saint-Léonard. Toutefois, aucun des deux projets ne reprend le principe adop-



La Prédication de saint François-Xavier, 1702, Alexandre Ubelesqui. Collection Ville de Vannes.



Nef et chapelles latérales en abside

té par Turmel d'une porte unique accédant à la sacristie au centre du cul-de-four du chevet, comme au Noviciat. Le projet de Boffrand nécessite la création de deux nouveaux accès latéraux, mais aussi la suppression des quatre culs-de-lampe du chevet. L'autel est décrit précisément dans le devis du nantais. Il prévoit des statues de saint Ignace et saint François-Xavier de 6 pieds de haut, soit près de 2 mètres dans chaque niche latérale. Le Christ de 7 pieds de haut, ainsi que deux anges de 5 pieds n'ont pas été réalisés ou ont été retirés de la réalisation initiale. Comme le précise le devis, c'est l'ordre corinthien qui domine cette construction de marbre, de calcaire et de décors floraux, qui épouse le mur du chevet et poursuit la corniche des croisées. Le maître-sculpteur se doit de réaliser également le mausolée de Claude de Lannion. Le dessin présenté par Boffrand est signé des deux parties, à l'exception de quelques détails. Boffrand, qui a réalisé un retable pour l'église de Moutiers-en-Retz (44), doit mener le chantier avant la Pentecôte de l'année suivante, avec deux ouvriers. Il devra également présenter un modèle en calcaire de l'autel de 5 pieds de haut, avec les figures ornementales en terre cuite, avant de débiter son œuvre. En juin 1686, soit avec une année de retard, le chantier de 4 500 livres est réglé au maître-sculpteur nantais.

Si un cadre est prévu pour le tableau central, celui actuellement en place ne date pourtant que de 1702 et est peint par Alexandre Ubellesqui de Paris. Ce tableau représentant *La Prédication de saint François-Xavier* a été savamment décrit dans une notice récente. Toutefois, celle-ci ne nous éclaire pas sur le commanditaire de l'œuvre, ni le contexte de son envoi et les recherches restent vaines en l'état. Il semblerait étonnant que l'emplacement du tableau, une fois l'autel achevé en 1686, soit resté vide jusqu'en 1702. On peut donc envisager qu'un premier tableau représentant également saint François-Xavier dans l'un de ses miracles, comme au Noviciat de Paris ou dans une de ses prédications, ait été réalisé dès 1685-86. Toutefois, son sujet ou sa facture ont poussé à une nouvelle commande.

Le 2 août 1762, le Parlement de Rennes supprime la Compagnie de Jésus et ordonne la fermeture de toutes les maisons et collèges de la province. Celui de Vannes est désormais confié à la communauté de ville. Un inventaire des biens meubles du collège a déjà été réalisé à partir du 29 avril de la même année. Outre une description très complète des lieux, le document nous indique le 4 mai la présence dans l'église de sept grands tableaux, non compris celui de l'autel et quatre petits. Ce constat, réalisé par le peintre Jean-Vincent Lhermitais, est financier et non descriptif.



Niches, façade sur cour



La Sainte Famille, copie d'après Poussin, vers 1650. Collection Ville de Vannes.

Il estime le lot à 1003 livres et quatre autres tableaux, conservés dans une armoire de la sacristie, pour une somme de 33 livres. L'inventaire suivant le plus précis date seulement de 1848. Même si ces biens n'ont pas fait l'objet de saisies révolutionnaires, il est donc difficile d'établir une liste exacte des tableaux présents dans l'église en 1763.

Seules quatre œuvres peuvent être rattachées sans trop de doutes à la période jésuite : *L'Ange gardien*, daté de 1754 par Lhermitais, une copie d'après Poussin représentant *La Sainte Famille* et dont l'original est conservé à l'Ermitage, et également deux portraits en médaillon de *sainte Catherine d'Alexandrie* et de *L'Enfant Jésus portant le globe terrestre*, dont le traitement pictural correspond à la fin du 17^e siècle.

Le tableau de la sainte est à mettre en lien avec la présence du cœur de Catherine de Francheville au sein de l'église. Les deux statues d'origine des fondateurs de la Compagnie ont sans doute été remplacées au début du 19^e siècle car ce sont deux œuvres en plâtre représentant saint Joachim et sainte Anne, qui sont décrites en 1848, et toujours en place.

Si le rôle dynamique des Pères Jésuites de Vannes, dont Adrian Daran, pour rassembler la somme nécessaire à la construction de cette église est une évidence, les sources écrites nous manquent pour les certifier et établir le coût global de cette construction. Les dons et l'appui financier de familles nobles, dont les Francheville, ont sûrement été décisifs pour l'accomplissement de ce projet. Le quart de siècle nécessaire à l'édification de la nouvelle église démontre que celle-ci a été réalisée par phases, en fonction des ressources disponibles et non pas de manière linéaire comme pour le Noviciat de Paris, qui a servi de modèle à Charles Turmel.

La chapelle Saint-Yves est avec l'église de Tous-saints de Rennes et la chapelle de Quimper les seuls vestiges de cette architecture européenne de la Compagnie en Bretagne pour l'Ancien Régime. Et Vannes est l'édifice le plus proche du Noviciat de Paris, détruit en 1806, et que Piganiol de La Force décrivait ainsi en 1724 : "*les proportions de l'architecture en sont si justes qu'elles passent chez les connoisseurs pour être la plus régulière de Paris.*"



Coupes longitudinales de l'édifice vers l'ouest et l'est. Cabinet Saboureau ingénierie

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-YVES

LES ÉTUDES PRÉALABLES

Depuis 1992, sous la direction de l'architecte en chef des monuments historiques Daniel Lefèvre puis de l'architecte du patrimoine Alain Forest, plusieurs études ont été réalisées pour comprendre l'origine des désordres du bâtiment : examens visuels, mises en place d'instrumentations pour surveiller les mouvements du bâtiment, analyses et recherches historiques, études de sol et de la composition des maçonneries, calcul des descentes de charges.

Les études et investigations du cabinet Lagneau, désigné pour la restauration de la chapelle à l'été 2018 ont été réalisées dans la continuité de ces premiers éléments mais avec de nouvelles techniques mises à disposition. Ainsi, les relevés réalisés « à la main » en 1992 ont été complétés par la réalisation d'un scanner 3D de l'ensemble de l'édifice. Cette technologie moderne du rendu du bâtiment en trois dimensions est à l'origine de relevés extrêmement précis des déformations existantes sur des zones parfois difficilement auscultables voir inaccessibles.

SYMPTÔMES ET DIAGNOSTICS

La chapelle présentait les symptômes suivants : voûtes fortement fissurées et décollées des murs goutterots, arcs doubleaux très affaiblis, joints ouverts au droit des clés et de la coupole, fissures verticales aux appuis des arcs et dans les murs des transepts jusqu'en pied de façade. Les dévers et déformations bien visibles à travers le scan 3D montraient clairement que la chapelle s'ouvrait littéralement en deux : dévers vers l'extérieur des murs goutterots, basculement longitudinal des arcs de la coupole entraînant un dévers généralisé des fermes de la charpente.

Les charpentes de l'édifice

Les charpentes en place sont caractéristiques des charpentes classiques dites « à tabouret » qui permettaient d'utiliser des bois courts et de faire des économies de matériaux, le bois d'œuvre manquant alors cruellement en Bretagne. Elles en ont aussi les inconvénients. Le nombre élevé d'assemblages, leur sous-dimensionnement, le manque de triangulation multipliant les points de faiblesses structurelles favorisant entre autres les infiltrations d'eau, sont à l'origine de la dégradation de la charpente,



État des voûtes avant restauration



Vue aérienne du chantier

provoquant poussées sur les murs latéraux et affaissement des voûtes. Un basculement généralisé des fermes de la nef vers le sud et de celles de l'abside vers le nord, témoignaient des mouvements de la chapelle. À contrario et paradoxalement, les parties hautes parfaitement triangulées étaient restées stables.

On a pu observer les vestiges d'un clocheton, disparu au 18^e siècle. Un fléchissement important de la zone d'implantation de ce clocheton était toujours visible ainsi que le système de chevalet mis en place ultérieurement pour conforter ce secteur. Il apparaît clairement que les précédentes campagnes de restauration n'avaient pas permis d'endiguer cet affaissement de la charpente.

Les voûtes

Les recherches historiques ont révélé que les voûtes, composées de pierre de tuffeau et supportées par des arcs doubleaux, ont été réalisées après la mise en place des charpentes créant souvent des difficultés de mise en oeuvre. Les relevés et études ont aussi mis l'accent sur une conception fragile de voûtes très plates composées de claveaux de faible épaisseur.

Ces dernières ainsi que les arcs, la coupole et le cul-de-four étaient fissurés en de nombreux endroits. Les joints, dégradés par les infiltrations d'eaux, étaient ouverts à l'intrados en raison de l'écartement des murs. De ce fait, plus l'affaissement des arcs s'accroissait, plus la poussée naturelle de ceux-ci sur les murs goutterots augmentait. L'instrumentation en place montrant une évolution constante des déformations, la mise sous cintre des arcs était réalisée d'urgence.

Les sols de fondation

Certains désordres témoignaient d'un tassement dû à la nature des sols de fondation et à celle des maçonneries. Plusieurs campagnes de sondages géotechniques ont révélé une grande hétérogénéité des niveaux d'assise de l'édifice allant de 2.60 m à 7.70 m et la présence d'un sol en "mille feuilles" composé d'une alternance de granites sains et altérés (arène) dont résultent des portances du sol très variable (0,3 à 2,4 Mpa). En effet, lessivé par les eaux de ruissellement, le granite s'altère en sable et perd alors sa capacité de portance.





Charpente, vue générale

Les maçonneries

De belles pierres de taille de tuffeau et granite sont bien visibles ou se laissent deviner sous les badigeons, mais les carottages réalisés ont confirmé que l'essentiel de la maçonnerie, dont les importants massifs de fondation qui transmettent les charges des superstructures jusqu'aux sols d'assise, est formé d'un blocage composé d'un moellonnage grossier mixte hourdé souvent avec un simple mortier de terre.

Ces ouvrages de maçonnerie, que l'on peut comparer à des sacs de noix, offrent une résistance moindre aux efforts lorsque leur mortier est délavé : ils se tassent sur eux-mêmes. En élévation, ce sont les pluies qui en sont responsables en raison de parements dégradés ou de fuite de couverture. En infrastructure, ce sont les eaux souterraines qui suivent la pente naturelle du terrain, qu'elles soient d'origine accidentelle (réseaux fuyards) ou naturelle (eaux d'infiltration).

Les études n'ont fait que confirmer que l'on ne pouvait pas attribuer les désordres structurels constatés à une cause isolée mais bien à la somme de l'ensemble des facteurs relevés.

État sanitaire général

Les autres données sont traditionnelles et résultent du passage du temps sur les matériaux et d'un manque d'entretien aggravé par la non utilisation de l'édifice depuis une trentaine d'années. L'ensemble des parements était fortement encrassé. Les parties en tuffeau dégradées avaient souvent été, par le passé, ragréées au ciment, les enduits extérieurs réalisés en ciment accentuant la détérioration de cette pierre fragile de nature. Rappelons que le ciment présente l'inconvénient d'empêcher la respiration naturelle de cette pierre poreuse.

Les couvertures refaites en ardoise mince posée au crochet dans les années 1930 n'assuraient plus leur fonction et ne pouvaient plus être entretenues. Les vitraux, de natures diverses et dans un état de dégradation avancée n'offraient plus d'étanchéité aux intempéries. Le retable, fragilisé par les mouvements présentait également des manques et un encrassement généralisé.



Pose du clocheton



Pose des poutrelles métalliques

RESTAURATION ET DÉROULEMENT DU CHANTIER

Le planning relativement serré de l'opération, la proximité directe d'une école et sa situation en plein centre-ville couplés à l'exiguïté des lieux ont demandé un travail de préparation, de coordination et de concertation important. Toute la phase de préparation qui s'est déroulée à partir de janvier 2020, et qui s'avère primordiale pour le bon déroulement du chantier a consisté en l'installation de la logistique nécessaire à la bonne réalisation d'une telle opération.

Les reprises en sous-œuvre

La deuxième phase a consisté à la reprise des assises du bâtiment. Elle a été réalisée avec un procédé d'injection de mousses expansives sous les fondations permettant ainsi de combler les vides dus au délitement des granits sous les maçonneries. Ces mousses qui polymérisent rapidement présentent l'avantage de rester précisément là où elles ont été positionnées, évitant d'aller divaguer au fil des fissures du sol. Simple à mettre en place, ce procédé demande néanmoins un contrôle continu afin de s'assurer que les mousses ne « soulèvent » pas le bâtiment. Des capteurs ont donc été positionnés à des endroits stratégiques pour contrôler d'éventuels mouvements.

La confortation des superstructures

La phase suivante a consisté en la mise en place des échafaudages intérieurs et extérieurs et du parapluie couplé par un étaieement systématique des voûtes. Cette phase a été un véritable chantier dans le chantier : 200 tonnes d'échafaudages ont ainsi été mis en place en un temps record pour permettre le travail des compagnons. Les premiers à intervenir furent les couvreurs pour procéder à la dépose de l'ensemble des couvertures. L'auscultation et l'état sanitaire des charpentes ont bien confirmé les conclusions faites lors des études, à savoir une bonne tenue de la partie haute de la charpente de la nef mais un basculement prononcé des parties basses avec de nombreuses ruptures d'assemblages. Si les charpentes de la nef et de la croisée ont été restaurées *in situ*, celles des transepts et de l'abside ont demandé une dépose complète pour être restaurées en atelier.

Il a ainsi fallu dans un premier temps étayer la charpente de la nef pour pouvoir déposer l'ensemble des parties basses. Ce travail permettait parallèlement d'intervenir sur les parties hautes des maçonneries afin de restaurer l'ensemble des corniches, de préparer les arases des murs pour mettre en place un chaînage périphérique et préparer la mise en place des profils métalliques supportant des pinces destinées à reprendre les poussées des voûtes.



Dépose de la couverture existante et pose des ardoises de Galicie

La charpente de la croisée a demandé le même travail d'étaïement et a été restaurée et consolidée en place. Ce travail de consolidation, qui a consisté à créer des poutres triangulées sous la charpente existante a été rendu nécessaire pour assurer la mise en place d'un nouveau clocheton sans risquer un nouvel affaissement comme au 18^e siècle.

La charpente de ce dernier a été assemblée et couverte au pied de la chapelle, avant d'être à l'aide d'une grue, monté et fixé sur la toiture. L'ensemble des bois neufs de charpente a été réalisé en chêne avec des assemblages traditionnels (tenons-mortaise, embrèvements, chevilles, traits de Jupiter, ...)

La mise en place des pinces métalliques réalisée par le maçon a demandé une intervention de précision et planification fine afin de se caler parfaitement avec celle du charpentier. Une fois les profilés métalliques mis en place, un travail de forage dans les maçonneries a été nécessaire afin d'implanter les tirants destinés à reprendre les poussées des arcs et des voûtes. Les voûtes ont été ensuite régénérées par coulage de mortier, refichage et rejointoiement important permettant de recréer les cohésions disparues suite aux mouvements. Cette même opération sera appliquée à l'ensemble des parements et maçonneries intérieurs.

Il est à noter que les déformations constatées suite aux mouvements n'ont pas été reprises. Le projet était celui d'une restauration, et non d'une reconstruction. On régénère les maçonneries, on remplace des pierres et on les stabilise. Seule la zone Est située au droit du chœur dont le parement intérieur était très déstabilisé a dû être déposée et remontée.

La repose des couvertures a ensuite pu commencer : elle a été refaite entièrement avec des ardoises de Galicie posées aux clous à liaisons brouillées et pureaux décroissants selon les techniques anciennes utilisées en Bretagne autrefois riche en carrières de schiste ardoisier.

La restauration de l'édifice

Sur les façades et parements extérieurs, le travail de restauration des éléments en pierre de taille a été réalisé sur la base des calepins réalisés au préalable avec l'entreprise afin de déterminer les pierres à remplacer et celles à conserver. Ce travail diffère selon les natures de pierre recensées. Ainsi, l'ensemble des corniches et pierres d'encadrement des baies en tuffeau, pierre très tendre, a dû être remplacé presque en totalité, alors que les soubassements et pierres d'angle en granit ont été simplement nettoyés.



Pierres d'encadrement des baies



Restauration façade sud

Le travail sur la façade sud, fortement encrasée, a consisté principalement en un nettoyage et remplacements ponctuels de pierre. Des gravures anciennes ont permis la restitution complète de deux pyramidons encadrant cette façade.

Le piochage des enduits ciment appliqués lors des précédentes restaurations sur l'ensemble des autres façades a permis de redécouvrir les dispositions anciennes des baies visibles notamment sur une gravure du 18^e de l'église : les baies sont coiffées par des sur-arcs en pierre qui ont pu être restitués.

► La tour nord de la chapelle

Peu de mentions historiques concernent la construction de la tour en elle-même. Elevée par les jésuites pour observer les étoiles, elle répond à une tradition ancienne de l'ordre pour l'étude de l'astronomie. Après l'éviction des jésuites en 1762, elle redevient utile voire indispensable lors de la création du collège de la Marine associé sous Louis XVI au collège Saint-Yves, pour l'enseignement des signaux aux élèves.

La terrasse de la tour était complètement inaccessible du fait de la vétusté de l'escalier à l'intérieur. Les échafaudages en ont permis une auscultation complète. Il a notamment été découvert la présence de supports en fer

forgé coulés au plomb aux coins de la balustrade, témoins d'une présence de pots à feu. Les recoupements historiques et comparaisons avec d'autres églises jésuites bretonnes et le suivi économique du chantier ont amené à la décision de les restituer sur le modèle de ceux existants sur le retable.

La réouverture des baies hautes a permis l'installation de nouveaux vitraux sur l'ensemble de la chapelle, baignant de nouveau son volume de la lumière naturelle. Le choix s'est porté sur la mise en place de vitraux à verre clair et des dessins géométriques de type bornes et navettes, caractéristiques de l'architecture jésuite. Le travail de restauration des parements intérieurs s'est achevé par l'application d'un badigeon sur l'ensemble afin d'harmoniser les pierres de différentes natures et les enduits. Un même badigeon a été appliqué sur les parties en bois des tribunes.

Le retable

La restauration du retable (nettoyage des pierres, consolidation du décor et des statues) s'est déroulée en parallèle de la restauration des intérieurs de la chapelle. L'auscultation a révélé les différentes phases de restauration sans pouvoir toujours les expliquer. Le choix a été fait de redonner à voir le retable dans son état de la fin du 19^e en raison de renseignements relativement précis sur cette période.





Vue des baies hautes et des nouveaux vitraux



Restauration du retable

Des médaillons peints sur carton masqués jusqu'à alors par une peinture ont ainsi été remis à jour et deux autres médaillons ont été restitués sur la base des documentations historiques selon un procédé de dessin sur carton rendant cette dernière intervention complètement réversible.

Au préalable, un suivi archéologique lors des investigations dans les sols et une campagne de fouilles dans la crypte ont aussi permis de mieux comprendre les antécédents de la construction. Les sols et les enduits peints encore visibles sur les murs et les voûtes de la crypte ont été restaurés.

Le projet se proposait donc d'assurer stabilité et restauration complète pour que le bâtiment puisse retrouver toutes ses caractéristiques patrimoniales et sa fonction dans la Cité. Ce programme de sauvegarde et de mise en valeur s'est accompagné d'une réflexion par la Ville sur l'utilisation de l'édifice et sur les usages propres de ce dernier, destiné à recevoir du public avec les mises aux normes nécessaires tant fonctionnelles, sécuritaires que d'accessibilité aux divers handicaps.

► La crypte de la chapelle

Construite entre 1661 et 1669, la crypte, située sous le chœur, est de modestes dimensions. Elle se compose d'une chambre principale constituée d'une voûte d'arc surbaissée reposant sur quatre piliers entre lesquels deux piles ont été construites pour soutenir le nouveau retable installé dans le chœur de la chapelle entre 1684 et 1686. Un escalier situé au sud de la crypte et menant au transept de la chapelle a été condamné au moment de l'installation du retable. Deux ouvertures, à l'est et à l'ouest, ont été aménagées dans des absidioles qui permettent son accès par l'extérieur. La crypte a fait l'objet de deux interventions archéologiques, à la fin des années 1970 et en 2020, en amont des travaux de restauration. La dernière opération a permis de confirmer la présence de sépultures de membres du clergé régulier et de quelques laïcs et a révélé l'existence d'un caveau maçonné devant l'autel de la crypte. La dépose d'une des dalles a mis à jour une pierre avec les armes de l'évêque Sébastien de Rosmadec (vers 1570-1646). Les fouilles ont aussi permis de remettre en valeur les fresques et inscriptions des piliers et voûtes dont le thème est partiellement emprunté à l'office des morts.



Vue des fresques restaurées sur les voûtes de la crypte



Blason de Sébastien de Rosmadec positionné sur le nouveau logis des jésuites et utilisé au 19^e siècle en remploi pour le dallage de la crypte de l'église



La chapelle à la nuit tombée



Décor du retable

PETIT VOCABULAIRE ARCHITECTURAL

Arc doubleau :

arc perpendiculaire à l'axe de la voûte et appuyé contre la face intérieure des murs

Calepin :

dessin précis en plan, en élévation et en coupe d'un ouvrage en pierres de taille

Clé :

claveau central d'un arc appareillé, placé en dernier au sommet de l'arc (le faîte)

Ferme :

élément de forme triangulaire d'une charpente non déformable supportant le poids de la couverture d'un édifice avec un toit à pentes à deux versants comme pour un toit à quatre versants.

Intrados :

partie intérieure et concave d'un arc, d'une voûte

Mur goutterot :

mur extérieur qui porte une gouttière ou un chéneau, situé à la base d'un versant de toiture. Il s'oppose au mur pignon.

Liaisons brouillées et piseaux décroissants :

relatif à la pose et à la fixation traditionnelles des ardoises qui ne s'alignent pas de la base au sommet et qui sont utilisées, pour la plupart, dans leurs dimensions normales.



REMERCIEMENTS

La ville remercie les donateurs, les associations et les entreprises mécènes sans oublier celles et ceux qui ont souhaité garder l'anonymat.

Ce focus a été réalisé par le service musées-patrimoine à partir des textes de Diego Mens Casas, conservateur du patrimoine, conseil départemental du Morbihan, de Xavier Lagneau, architecte du patrimoine, agence Lagneau Architectes, et recherches de Gérard Danet (†), historien du patrimoine et de Myriam Le Puil, archéologue-anthropologue, INRAP, que nous remercions.

BIBLIOGRAPHIE

La chapelle Saint-Yves Vannes,
Éditions Ouest-France, 2022

RÉALISATION

Direction de la communication
Ville de Vannes

D'après DES SIGNES
studio Muchir Desclouds 2018

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Ville de Vannes sauf Archives départementales du Morbihan p. 5 (droite), 10 (gauche), 11 (droite), Archives municipales de Vannes p. 5 (gauche), Bibliothèque Nationale de France p. 6, LV TEC Julien Gazeau p. 17 (droite), Musée des Beaux-Arts, Rennes / Jean-Manuel Salingue p. 13

« LA CONSERVATION DES MONUMENTS DU PASSÉ N'EST PAS UNE SIMPLE QUESTION DE CONVENANCE OU DE SENTIMENT. NOUS N'AVONS PAS LE DROIT D'Y TOUCHER. ILS NE NOUS APPARTIENNENT PAS. ILS APPARTIENNENT EN PARTIE À CEUX QUI LES ONT CONSTRUITS, EN PARTIE À TOUTES LES GÉNÉRATIONS D'HOMMES QUI VIENDRONT APRÈS NOUS. »

John Ruskin, *Les sept lampes de l'architecture*

VANNES, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

La ville de Vannes appartient au réseau national des villes d'art et d'histoire.

Le ministère de la Culture, direction de l'architecture et du patrimoine, attribue l'appellation Ville ou Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et la qualité de leurs actions.

Des vestiges antiques à l'architecture du 21^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de plus de 200 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France. En Bretagne : Lorient, Concarneau, Quimper, pays de Quimperlé, Brest, pays de Morlaix, pays de Pontivy, Dinan, Fougères, Dinard, Vitré et Rennes Métropole bénéficient avec Vannes de l'appellation Villes ou Pays d'art et d'histoire.

INFOS PRATIQUES RENSEIGNEMENTS

Service Musées-Patrimoine-Limur

31 rue Thiers 56000 Vannes
02 97 01 64 00 - patrimoine@mairie-vannes.fr
www.mairie-vannes.fr

Limur

Centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine
31 rue Thiers 56000 Vannes
02 97 44 52 02 - ciap-limur@gmvagglo.bzh
www.ciap-limur.bzh